La production de semences potagères biologiques

Objectifs
Apport de connaissances théoriques et pratiques pour la production de semences potagères biologiques

Contenu
Cette formation se décline en 3 jours : (des infos supplémentaires seront bientôt mises en ligne)
J2 en juin (visite de terrain chez des producteurs de semences bio en Hérault, avec Germinance)
J3 en septembre : avec et chez Jean Luc BRAULT, dans l'Aude : appropriation et mise en pratique de certains itinéraires techniques (tomates, cucurbitacées, crucifères), matériel de récolte et de tri, description de l'après récolte.

J1 : Jeudi 21 février 2013 : Historique de l'organisation de la filière de production de semences, le cadre législatif de la production de semences, identification des acteurs de production de semences biologiques et contractualisation de production avec des producteurs
- Rappel sur les fondamentaux de la sélection : notions préalables (la classification botanique, plantes annuelles, bisannuelles, vivaces), maintenir, améliorer et créer des variétés, quelques critères de sélection, la reproduction des plantes, notions de génétiques, la culture des portes graines (travail du sol, fumure du sol, semis et repiquage, tuteurage et protection contre les prédateurs, arrosage, rotation des cultures, carnet de suivi), approche sur la récolte, le tri des semences et l'après récolte

Infos complémentaires

Durée de la formation 3 jour(s)
Date limite d'inscription 18/02/2013

Tarifs
Adhérent 0€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
il est conseillé de suivre les 3 jours de formation

Plus de renseignements
CIVAM Bio 34
tél : 04 67 06 23 90
mail : contact@bio34.com
Maison des Agriculteurs B
Mas de Saporta CS50023
34875 LATTES Cedex
fax : 04 67 06 55 75

Taux de satisfaction : %

prévoir un repas tiré du sac ou possibilité de se restaurer aux Saveurs de l'Escale (inscription auprès du CIVAM Bio 34)

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

21 févr 2013
09:00 - 17:30 (7hrs)

Lycée agricole
34150 GIGNAC

Intervention : Jean Luc BRAULT (producteur de semences bio pour Graines del Païs)
Animation : Estelle BELBES (CIVAM Bio 34)

Partenaire(s)

Financeur(s)

Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom _

Prénom _

Adresse : _

Code postal : _

Commune _

Courriel _

Téléphone _

EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)